

# Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/14 JF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 12 février, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 6 février 2024

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danièle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Christian Roux, Pierrick Bonenfant.

**Suppléants avec voix délibérative** : Jocelyne Haut, Marc Giraud

**Suppléants sans voix délibérative** : Jean-Luc Granier

**Pouvoirs** : Lydia Palazzi Vallier à Gilles Cléret, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Caroline Fiorucci à Jérôme Fauconnier, Véronique Méneghin Caprio à Eric Furmanczak, Béatrice Vial à Eric Bernard, Anne-Marie Fitoussi à Marie-Pierre Drain.

Votants : 38 Pour : 38

### **OBJET : RENOVATION DE LA CUISINE A LA MAISON DES HABITANTS « LE GRANJOU »**

La cuisine des habitants au Granjou est utilisée par l'équipe du centre social pour des activités régulières avec des groupes d'habitants jeunes ou moins jeunes, les résidents du foyer Alphi, de l'Age d'or, les ateliers cuisine un mercredi par mois, la cuisine et le repas partagé des habitants un jeudi par mois, les ateliers cuisine du mois de la transition alimentaire.

L'espace est également régulièrement occupé par l'équipe petite enfance avec les assistantes maternelles, l'accueil de loisir pendant les vacances, l'animatrice ado pour ses goûters mensuels, bientôt par des groupes de chômeurs longue durée pour tester des projets autour de créations culinaires.

Chaque groupe vient autour d'un projet : découvrir une recette proposée par un habitant ou partager celle de sa grand-mère, apprendre à cuisiner un légume de saison ou faire soi-même ses sushis sinon onéreux dans le commerce, partager un moment avec son enfant pour préparer et déguster la galette. Là encore, la cuisine est un prétexte, un support pour faire ensemble, se sentir citoyen en aidant son voisin, en apprenant quelque chose de nouveau ensemble. Ce lieu est au cœur de la vie du centre social, rares sont les jours où il est inutilisé. Le coin cuisine existant actuellement dans les locaux pour l'accueil du public est aujourd'hui vétuste et inadapté :

- Les surfaces sont abîmées, les placards décrépits, l'électricité hors-normes, le frigo branlant et cassé, 2 vieilles plaques électriques servent de matériel de cuisson...
- Petit coin dans un bout de salle, très exigu et ne permet pas de s'y trouver à plus de 3 personnes

Le tout en fait un espace qui est aujourd'hui mal pensé pour ce qu'il doit être : un espace collectif, d'échanges et de convivialité. L'état de la cuisine met aujourd'hui en péril les activités qui s'y déroulent, pour l'ensemble des services qui en bénéficient.

Le projet est de remettre aux normes, mais également d'imaginer la cuisine des vingt prochaines années du Granjou : une cuisine plus ouverte, spacieuse, accessible et adaptée aux multiples utilisations et aux différents utilisateurs : enfants, adultes, personnes en fauteuils.

Pour cela, il est indispensable de renouveler un minimum d'équipements vétustes mais également de repenser l'aménagement de l'espace en cassant des cloisons qui confinent la

cuisine dans un petit coin de la pièce.

La CAF de l'Isère peut financer les travaux à 80 % du montant total.

**Financement du projet :**

Dépenses (TTC)		Recettes	
Electricité	2 797,20 €	CAF (demande en cours)	21 816,16 €
Menuiseries	9 365,00 €	CCT (ligne investissement)	5 454,04 €
Plâtrerie	10 068,00 €		
Electroménager	2 000,00 €		
Travaux divers (plomberie, peinture...)	2 000,00 €		
Renouvellement matériel	500,00 €		
<b>Total</b>	<b>27 270,20 €</b>		<b>27 270,20 €</b>

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le président à solliciter la CAF de l'Isère à hauteur de 21816.16 € et de lancer les travaux en cas d'acceptation du dossier par la CAF de l'Isère et du vote du budget de la collectivité pour 2024.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **AUTORISE** le Président à solliciter la CAF de l'Isère à hauteur de 21 816.16 € et de lancer les travaux en cas d'acceptation du dossier par la CAF de l'Isère et du vote du budget de la collectivité pour 2024,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 12 février 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

19/2/24

et de sa publication le

19/2/24